Vacances de Noël 2026

Voyage imaginaire : Et si c'était moi le père Noël ?

Comment inscrire son enfant ?

Permanences inscriptions au stade :

Samedi 28 novembre de 10h00 à 12h00

Hors permanence, dépôt du dossier dans **la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs (1001 loisirs)** avant le **mercredi 2 décembre 2026**. (Depuis le 1er janvier 2026 tout dépassement de la date du dépôt de dossier sera facturé 5€ par inscription et par enfant.)

Accueil de loisirs

	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRES COMMUNES		
Valeurs des quotients	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
Journée (sans repas)	16,50 €	18,20 €	18,90 €	19,50 €	21,20 €	22,00 €
Matin	8,40 €	10,00 €	10,60 €	11,40 €	13,00 €	13,70 €
Après-midi	8,40 €	10,00 €	10,60 €	11,40 €	13,00 €	13,70 €
Repas	4,10 €					
Veillée	9,00€					
Complément sortie	Définie selon chaque sortie					
Adhésion	8,00€					
Majoration retard inscription	5,00 € par enfant en cas de dépassement de la date limite de dépôt d'inscription					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la commune (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

Les frais de dossier annuels pour 2026 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2026. L'adhésion est de 8€ par enfant par an.

Adresse Accueil de loisirs : 529 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

Siège social : AS Attignat - section "1001 loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Contacts Section 1001 loisirs :

- Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com - 06 26 89 26 15
- Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com - 06 08 31 25 24

Bulletin des vacances de Noël 2026
Accueil de loisirs

Nom de l'enfant : _____
Prénom :_____
Date de naissance : ___ / ___ /20____
Lieu de naissance : _____
Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "1001 Loisirs" pour les vacances de Noël 2026, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes :
(Merci de cocher les cases souhaitées) :

Accueil de loisirs

Jours d'inscriptions	Demi-journée	Repas	Journée	Horaires de départ / arrivé	Veillée
Lundi 21 décembre					
Mardi 22 décembre					
Mercredi 23 décembre					
Jeudi 24 décembre					
Lundi 28 décembre					
Mardi 29 décembre					
Mercredi 30 décembre					
Jeudi 31 décembre					

Les jeudis 24 et 31 décembre l'accueil de loisirs fermera exceptionnellement à 17h30.

Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquants ou de règlement incomplet.

1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2026)
2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
3/ Règlement intégral : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement. (IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013 Code BIC : AGRIFRPP878)
4/ Attestation quotient familial (à chaque inscription)
5/ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (à chaque inscription)
6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription).
7/ Règlement intérieur à nous retourner signé (à la première inscription en 2026).

A _____ Le ___ / ___ / 20___

Signature obligatoire des parents, responsables légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé".

PLANNING des vacances

Voyage imaginaire :
“Et si c’était moi le père Noël ?”

Durant cette thématique, les enfants partiront pour un voyage imaginaire autour de Noël, du partage et du bonheur de donner aux autres.
À travers différentes activités et moments de partage, les enfants réfléchiront également aux personnes avec qui ils aiment partager des moments joyeux et à ce qui peut nous aider à nous sentir plus souvent gai-e-s.
Enfin, ils apprendront à reconnaïtte **les petits événements positifs qui nous rendent heureux** : un mot gentil, une journée ensoleillée, un sourire, un jeu prêté à un copain…
et découvriront que c’est aussi cela, **être reconnaissant**.

Du 21 au 24 décembre

Lundi 21 décembre

Intercentre, spectacle avec l’association
Les colporteurs de rêve
“Ourneck le troubadour ou le grand voyage”

Mardi 22 décembre

Atelier à la médiathèque :
lecture de contes de Noël
(3-6 ans)



Repas partagé avec des seniors et temps d’activité
l’après-midi avec eux.



Mercredi 23 décembre



Journée pyjama

Atelier à la médiathèque
le matin
(7-10 ans)
Visionnage d’un dessin animé de Noël

Jeudi 24 décembre

Confection de chocolat et de biscuits de Noël
à partager en famille



L’association se réserve le droit de modifier les sorties, sous réserve de disponibilité ét de conditions météorologiques.

PLANNING des vacances

Voyage imaginaire :
“Et si c’était moi le père Noël ?”

Durant cette thématique, les enfants partiront pour un voyage imaginaire autour de Noël, du partage et du bonheur de donner aux autres.
À travers différentes activités et moments de partage, les enfants réfléchiront également aux personnes avec qui ils aiment partager des moments joyeux et à ce qui peut nous aider à nous sentir plus souvent gai-e-s.
Enfin, ils apprendront à reconnaître **les petits événements positifs qui nous rendent heureux** : un mot gentil, une journée ensoleillée, un sourire, un jeu prêté à un copain…
et découvriront que c’est aussi cela, **être reconnaissant.**

Du 28 au 31 décembre

Lundi 28 décembre

Journée
jeux de société
et musique



Mardi 29 décembre

Repas partagé
avec des seniors
et temps d’activité
l’après-midi
avec eux



Mercredi 30 décembre

Journée pyjama

Atelier cuisine :
confection de cookies
fourrés au Nutella



Jeudi 31 décembre

Confection de cartes
de vœux pour la nouvelle année
à distribuer à notre entourage



L’association se réserve le droit de modifier les sorties,
sous réserve de disponibilité et de conditions météorologiques.

A savoir

Le nécessaire à l'accueil de loisirs :

- Une gourde pour m'hydrater quand je le souhaite,
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, nourriture, etc.),
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour me protéger du soleil,
- Un doudou, une tétine pour me reposer pendant les vacances,
- Une tenue et des chaussures adaptées pour que je puisse courir et m'amuser,
- Un drap et un plaid pour se reposer,
- Une étiquette à mon nom sur mes affaires pour limiter les affaires perdues (plaid, draps,vestes, gilets, tee-shirts, gourde...),
- Une crème solaire pour me protéger du soleil.

Horaires :

- Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.
- Midi : repas de 12h15 à 13h30.
- Après-midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h
- Départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arriver de 11h30 à 12h15.
Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après-midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h.
En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.